

Fédération

Section de Loire-Atlantique

Syndicale

Abonnement annuel 2 euros

Unitaire

FSU-8 pl de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55-fax 02 40 35 96 56

Site internet : <http://www.fsu44.org> - e mail : fsu44@fsu44.org

Entre monopole du cœur et Monopoly en cœur

1 000€ : c'est le prix forfaitaire auquel est évalué un migrant accédant au statut de réfugié. C'est du moins ce que le gouvernement versera à un maire ou une association par place d'hébergement créée d'ici 2017 pour les 24 000 futurs « réfugiés » fuyant la guerre civile dans leur pays. Les réfugiés de la guerre économique n'auront pas le même traitement. Il paraît que la misère serait moins pénible au soleil. En attendant le compte est bon : 2015-2017 = 24 mois que je multiplie par 1 000 « réfugiés » par mois = 24 000. Je pose pas de valise et je retiens rien, car ils n'ont rien, mais je multiplie par 1 000€ = 24 millions.

En léger décalage avec 24 millions, il y a 28 milliards ! C'est la baisse des dotations aux collectivités dès 2016. Il faut comprendre ce gouvernement. Il faut bien qu'il finance son pacte de responsabilité : 41 milliards donnés au patronat jusqu'en 2017. Ces 41 milliards pris sur la sécurité sociale, l'emploi public et les services publics sont destinés à relancer l'économie et créer du boulot dans les entreprises. C'est un choix. Toujours le même. On connaît bien la chanson.

Certes, un gouvernement de gauche aurait pu choisir de mettre à contribution les grands patrimoines, de remettre en question les rémunérations des actionnaires. Mais ce n'est pas spontané pour un énarque ce genre de gauchisme. Le réflexe est plutôt aux Macronneries.

Dispensé de timbrage

déposé le 1er octobre 2015

POUR 44

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2

Nantes ROLLIN



SOMMAIRE

- p 1-2 Édito
- p 2 Hommage à Philippe Léone
- p 3-4 Réforme territoriale - Réforme de l'État
- p 5 Appel à la grève du 8 octobre
- p 6 Mobilisation à l'ESPE - site de Nantes
- p 7-8 Éducation
- p 8 Congrès FSU 2016

Dans la série « laisse aller c'est du Valls » on a pêlemêle un sacré pot-pourri de modernités dès la rentrée.

L'annonce de la remise en cause des principes du code du travail pour le fluidifier et le simplifier. Car de la même manière que les cotisations sociales sont des « charges », le code du travail est un « carcan ». Il y a aussi une gentille réforme des collèges habillée sous le signe de « l'égalité des chances » qui est le clone de celle de Sarkozy pour les lycées en 2010. La logique comptable veut imposer l'interdisciplinarité à la place



des disciplines, l'autonomie des chefs d'établissements pour gérer la pénurie, la tromperie des parents et élèves sur le suivi individuel et l'accompagnement. Il y a encore la réforme des territoires (loi NoTRe du 7 août 2015) qui prolonge la RGPP de droite et l'aggrave.

La promotion Voltaire de l'ENA se déchaîne. Elle nous gouverne pour nous mettre au même régime quelles que soient les alternances. La dernière

étincelle en date - pour témoigner du changement comme avant - vient de la cour des comptes qui, à la demande du sénat, plaide pour remettre en cause le statut des fonctionnaires avec l'aval du semillant Macron qui en remet une louche tellement c'est bon. En finir avec la sécurité d'emploi, les grilles et principes de rémunération !

Pas bouger les chiens ! Est-ce que ce monde est sérieux ?

Didier HUDE

Philippe Léone

Philippe Léone nous a quittés le 20 juin 2015.

Philippe était arrivé à l'Université de Nantes après un début de carrière dans l'enseignement secondaire de Cholet au Havre en passant par Challans. Au SNES, il avait été en charge au niveau académique du suivi du mouvement des enseignants.

Philippe était l'exemple de ce que l'ascenseur social pouvait produire, étudiant ipésien, il avait été reçu au capes de sciences physiques puis au concours de l'agrégation, avait ensuite passé son DEA à l'université de Nantes, puis une thèse de chimie à l'Institut des Matériaux.

En 1995, en plein mouvement contre la réforme des retraites, il avait pris d'abord la responsabilité de secrétaire adjoint de la section locale du SNESup.

Depuis, il n'avait cessé de représenter les collègues dans les différents conseils de la faculté et de l'université. Elu à plusieurs reprises au conseil de gestion, au CEVU, au CTP, secrétaire de la section Nantes Sciences du snesup de 1998 à 2002...

Ensuite, Philippe avait pris la suite de Michel Le Déan à la tête de la section FSU de Saint-Nazaire.



Discret, toujours au service des collègues, le seul exercice qu'il redoutait était la lecture du traditionnel discours du 1^{er} mai.

En 2002, il avait été nommé maître de conférences à l'Université puis élu au comité national de la recherche scientifique en section 15, dont il a été le secrétaire scientifique pendant 8 ans.

Depuis la rentrée 2012, Philippe enseignait à l'IUT de Saint-Nazaire au département « mesures physiques » tout en continuant ses recherches à l'IMN à Nantes.

Tous ses collègues, et amis, tous les militants qui l'ont croisé, garderont de Philippe l'image d'un homme juste et bienveillant, intègre et courageux, discret et combatif,

toujours présent.

Ses collègues, amis et camarades ont accompagné sa famille lors d'un dernier hommage au crématorium de Saint-Nazaire le 4 juillet 2015.

Ses cendres ont été déposées au cimetière de Talmont Saint-Hilaire, le 19 septembre dans l'intimité familiale.

Christophe DECLERCQ

La destruction des missions et des emplois publics continue

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée en août 2015, s'inscrit en droite ligne des réformes libérales engagées par les gouvernements précédents : la RGPP (révision générale des politiques publiques) de Sarkozy et sa traduction en RéaTe (réorganisation de l'administration territoriale de l'État) – qui avait abouti à une réduction du nombre des directions départementales et régionales et renforcé l'autorité des préfets de région -, puis la MAP, lancée à l'automne 2012 par JM Ayrault, qui sous couvert d'un trompeur slogan de rupture « *la RGPP, c'est fini* », n'était qu'une façon de prolonger des réformes visant à réduire la dépense publique en diminuant une fois de plus les moyens humains et financiers des services publics.

Avec cette nouvelle loi, le gouvernement assume et réaffirme l'objectif d'économies consistant à diminuer l'emploi public. La mesure phare, la diminution du nombre de régions par leur fusion, répond à cette visée, mais au-delà, elle permet surtout d'ajuster les économies régionales au nom de la compétitivité et des gains de productivité, dans une mise en concurrence entre elles, en réponse au diktat européen.

L'obsession de mettre fin au « millefeuille administratif » y est également largement claironnée. Cela est devenu prétexte à une remise à plat des compétences partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales. L'objectif est de diminuer le nombre de communes par leur regroupement et le recours à l'intercommunalité, par la modification de la place et du rôle des départements – finalement maintenus mais appauvris, et par le pouvoir donné aux métropoles.

Qui dit réforme territoriale dit aussi réforme de l'Etat. La réorganisation de ses services pour coller aux nouvelles

régions se traduit par des regroupements dont la visée est clairement d'affaiblir l'emploi public. Les personnels des services regroupés vont être ainsi contraints à un non choix : la mobilité ou l'abandon de leurs missions. Pour supprimer des postes, le gouvernement a usé d'une tactique manipulatoire: la « revue des missions », pseudo-consultation des personnels des services déconcentrés, lui a surtout servi à justifier un manque de rentabilité ou d'adaptabilité de certaines compétences. Celles-ci seront ainsi soit supprimées, soit redistribuées au regard non plus d'un intérêt collectif et national mais pour s'adapter aux ressources et potentialités des régions, elles-mêmes obligées de s'adapter au cadre légal défini par l'Europe économique. Dans cette vision libérale, l'Etat n'est plus interventionniste, il est stratège, replié sur un socle minimal d'interventions, limité à aider et sélectionner des opérateurs privés via des appels à projet, leur déléguant ainsi la mise en œuvre des politiques publiques. Le nouvel Etat déconcentré va donner un pouvoir accru aux préfets au détriment des politiques ministérielles.

La lutte reste donc à mener: contre la victoire d'une conception administrative d'assimilation (un seul corps : celui de fonctionnaire, polyvalent et mobile) pour défendre la spécificité des métiers de la fonction publique. Et contre la logique d'un Etat résumé à ses missions régaliennes, dont les services en région et département ne seraient plus que des outils aux mains du ministère de l'intérieur et du premier ministre, pour défendre des politiques publiques qui soient au service de la justice sociale et de l'égalité de tous les territoires.

Catherine TUCHAIS



Réforme de l'État

Une entreprise de précarisation subjective

Décidée en 2007, mise en place en 2010 avec la révision générale des politiques publiques (RGPP), prolongée en 2012 avec la modernisation de l'action publique (MAP), la réforme de l'Etat récite son cortège de restructurations. Elle taille les services, redécoupe les régions, redistribue les compétences et reverse les salariés au gré des nouvelles configurations.

Nous sommes là face à une précarisation subjective dit Danièle Linhart, sociologue du travail. Il s'agit de briser tous les repères pour contraindre chacun au consentement à la prolétarianisation. Le prolétaire est

celui qui a vu son savoir-faire passer dans la machine. En conséquence de quoi il n'est plus payé pour son savoir-faire mais pour sa simple force de travail laquelle ne le distingue plus d'un autre travailleur. Il peut ainsi être mis en concurrence permanente.

Dans le service public, comme dans le secteur privé l'approche psychologisante du travail n'a fait que poursuivre le travail engagé par Taylor. Le bureau des méthodes porte un autre nom. Ainsi, au terme de *méthode* on préfère le mot-valise *modernisation*. C'est la même volonté d'organisation rationnelle du travail. Tant

Une entreprise de précarisation subjective (suite)

dans le public que dans le privé, les ingénieurs de la modernisation ont leur école. Ainsi l'école de la modernisation de l'Etat (EME) permet aux cadres supérieurs de découvrir qu'ils disposent de marges de manœuvre (sic)

Les pratiques des modernisateurs sont les mêmes que du temps de Taylor. Elles visent à s'approprier les savoirs, savoir-faire des salariés et des agents. Car les salariés, précaires, ou fonctionnaires détiennent des savoirs, de l'expertise, des relations, qui sont leur force et qui placent les patrons en zone d'incertitude. Les métiers sont la force des ouvriers et la faiblesse des patrons. La principale stratégie des directions au service de la maximisation des profits vise toujours, et en priorité, à casser l'autorité des métiers, ce qui fait qualification que ce soit dans le public ou le privé. Pour y parvenir, en particulier dans les entreprises de services et la fonction publique, il y a un catalogue.

1. Il faut une attaque idéologique transformant les conquêtes sociales¹ en coûts et en privilèges, brandir les menaces des délocalisations, de la dette et de l'austérité.

2. Il faut déstabiliser les personnes en réorganisant sans cesse, en modifiant les organigrammes, les structures, les intitulés, les localisations, les plannings, en cassant les solidarités professionnelles, même les plus minuscules.

3. Il faut faire accompagner le management dans ces phase de pilotage du changement par un recours à des cabinets de consultants qui proposent un soutien « personnalisé » qui s'affiche à l'écoute, qui affirme vouloir faire du sur mesure, mais dont les solutions sont éminemment formatées. Même les métiers de l'encadrement et leurs solidarités sont suspects.

4. Viser l'efficacité, le « faire autant avec moins ». Le présumé est qu'il y a de la mauvaise graisse, du freinage, du gaspillage et de l'inefficacité. Il faut persuader qu'il faut travailler autrement.

5. Il faut aussi des groupes projets aux côtés du directeur. Les membres du groupe projet ont le privilège d'être choisis. Au prétexte de représenter leurs pairs au travail, ils sont extraits, séparés de leurs collègues, souvent sans mandats et soumis à une amicale pression de discrétion paralysante. Ces personnes vont être au final isolées, perdre leurs repères professionnels et leur parole.

6. Il faut transformer en procédures les métiers et en process les gestes professionnels, construire des indicateurs, des tableurs, qui permettent de chiffrer et de contrôler. Associer les personnels à la définition de celles-ci dans des groupes qualité, contribue à mettre en logiciels des savoir-faire.

7. il faut individualiser les carrières, les rémunérations, les évaluations, pour isoler et mettre en concurrence. Le jugement du travail bien fait n'est plus formulé à l'issue de l'ouvrage collectif par le collectif au travail, mais à un moment de la procédure et pour l'un des acteurs pris isolément.

8. Il faut confier aux DRH la mission de veiller au bonheur des personnes. Enquêtes, études sur les risques psycho-sociaux, chartes déontologiques, accompagnement social, encouragement bienveillant au sport, attention à la santé, exigence de diversité, d'égalité des chances ... Mais ne jamais parler des métiers, du travail et de la profession. C'est la condition pour que les

DRH puissent traiter un nombre infini de personnels de la même manière, de manière « égale ».

Depuis 25 ans² nous voyons ces recettes s'appliquer, tant dans le privé que dans le public. La litanie de la modernisation sert un dessein de réorganisation du monde du travail largement partagé par les hauts fonctionnaires et dirigeants inspirés du modèle de l'entreprise. Il faut savoir

analyser et décoder. Tout syndicalisme qui s'exonérerait de cette analyse critique se limiterait à l'accompagnement d'un système insidieux. Ce système du néo management produit du stress, de la souffrance. Il fait bien plus que nous faire suer le burn-out. Il aliène.

Marie-Christine BASTIEN et Didier HUDE

¹ Le code du travail, le statut de la Fonction Publique, par exemple

² Depuis 1989, les syndicalistes ont ouvert un dossier « modernisation de l'Etat ». Depuis 25 ans, des énarques et des politiques déclarent, publient, signent des articles, documents, brochures, stages, sur la modernisation. Michel Rocard, est celui qui a ouvert les hostilités. Depuis 25 ans c'est le même logiciel, les mêmes déclarations d'intention, la même idéologie. Depuis 25 ans leur objectif est la fusion des services de l'Etat de nombreux scénarios ont été mis sur la table, puis enlevés, puis modifiés, ...

La duplicité est mauvaise pour les salariés, les jeunes, les retraités...

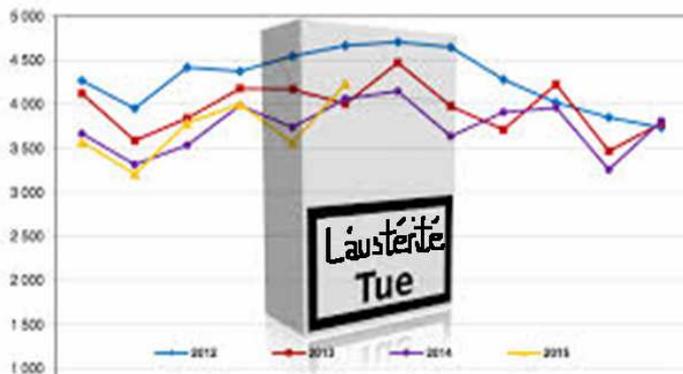
Depuis des mois, à cause de choix gouvernementaux qui font écho au patronat, la situation économique et sociale ne cesse de se dégrader. Notre pays n'est pas pauvre. Mais le cap voulu par Matignon, comme par l'Élysée, est celui d'une répartition des richesses qui distribue les dividendes aux actionnaires, qui gouverne un pays comme on dirige une entreprise. L'obsession de l'austérité infligée aux peuples accroît partout les pauvretés et accentue les écarts entre les riches et les laissés pour compte d'une économie fondée sur la mise en concurrence désastreuse de toutes et tous à tous les niveaux. En France, l'enjeu, désormais avoué, est de changer notre socle républicain et notre modèle social fondé sur les solidarités.

Au cœur de la bataille idéologique les énarques au pouvoir ont les mêmes éléments de langage que les banquiers et le patronat. Ils ne parlent plus de cotisations sociales mais de charges. Ils ne parlent plus des services publics mais des services aux publics, où les usagers deviennent des clients. Leur modernité est une mascarade. C'est au contraire la régression organisée. Malheureusement des syndicats et associations, jusque dans l'économie sociale et solidaire, ont épousé ces mêmes formes de pensées. Le brouillage est considérable. Le désarroi aussi. Il radicalise les droites parlementaires. Il alimente l'extrême droite.

Après la simagrée du « crédit impôt compétitivité recherche » (CICE), le « pacte de responsabilité » est une machine de guerre à privatiser et ouvrir des marchés en liquidant des services publics, en étouffant la protection sociale, en comprimant les

Les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités doivent porter en toute indépendance de véritables ambitions sociales face aux partis politiques complices ou soumis à l'ordre des puissances financières et boursières.

- Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minima sociaux et le point d'indice des fonctionnaires c'est possible. Le protocole (PPCR) proposé par le gouvernement n'y répond pas.



- Promouvoir l'égalité salariale femmes/hommes c'est possible. Il faut aller plus loin que les accords conclus en revalorisant les métiers et filières féminisées dans le public et le privé.

- Améliorer les conditions de travail, le temps de travail, travailler la question des salaires pour éviter le recours aux heures supplémentaires afin de créer des emplois, combattre et réduire le chômage c'est possible. C'est tout le contraire de la loi Macron qui est à abroger !

dotations aux collectivités territoriales.

L'anti démocratique loi Macron n'est pas seulement un fourre-tout hétéroclite incompréhensible, c'est un pot-pourri de régressions sociales. C'est moins de droits pour les salariés, plus de flexibilité pour les exploiter.



L'annonce du matamore de Matignon pour « simplifier » le code du travail ne fait que prolonger les régressions d'une fourberie où la main droite renverse tout ce que fait la main gauche.

La réforme territoriale illustre encore une dissimulation mettant en péril à court terme de 60 000 à 70 000 emplois publics et avec eux les solidarités de proximité. Bâclée elle retaille à la bravache de nouvelles régions, sans réfléchir aux moyens financiers des collectivités.

Ce gouvernement va dans le mur. Mais son échec dégrade aussi nombre d'institutions de la société civile. Les syndicats en participent. Nous avons le devoir de rassembler toutes nos forces, non pas pour accompagner et expliquer les régressions, mais pour indiquer d'autres voies à opposer à l'austérité et à une conception du « coût du travail » héritée du patronat.

Notre syndicalisme doit savoir analyser, s'opposer et proposer. Il est crédible. Face aux logiques du gouvernement et du patronat, nous avons à conduire désormais une bataille d'opinion pour dévoiler un cap de société où l'austérité ne résout pas les problèmes mais les crée. Car l'austérité est au service du capital. Elle n'est pas une fatalité de conjoncture.

protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite c'est possible. Il faut pour cela avoir une volonté politique forte et avoir la conviction de lutter pour une autre Europe que celle de l'argent et des visions les plus réactionnaires où la guerre économique exacerbe la concurrence au lieu de rechercher les solidarités, d'accueillir et travailler les diversités.

- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques c'est possible. C'est avoir de l'ambition allant bien au-delà de la COP 21 et un renversement des logiques de profit.

- Conforter et promouvoir les services publics c'est possible. Mais abroger la RGPP, la MAP et la RéATE, revoir toute la loi NOTRe qui vont à l'encontre des équilibres et moyens des territoires.

Un autre cap est possible. Un autre monde est possible. La résignation est mauvaise conseillère. Le syndicalisme doit, lui aussi contribuer à ouvrir d'autres voies en France et en Europe.

Le 8 octobre est une journée nationale d'action

Pour dire NON à l'austérité, les Unions départementales CGT, Solidaires, FSU avec l'UNEF appellent à la grève et à manifester

à NANTES à 10H place de la Gare de l'État (parcours nouveau) - à SAINT-NAZAIRE à 10H place de l'Amérique Latine

Mobilisation à l'ESPE - site de Nantes



manif du 15 / 09 / 2015

Les problèmes rencontrés à l'ESPE¹ depuis sa naissance il y a deux ans se sont encore aggravés à la rentrée. L'université de Nantes a décidé de priver l'ESPE d'un de ses deux espaces de formation nantais (Recteur Schmitt) : les personnels et les étudiants ont donc dû subir les travaux avant d'être

entassés à partir d'août à Launay-Violette. Ce regroupement a donné la priorité au « bâtimentaire » : le calcul des mètres carrés prime sur les nécessités de la formation ; les personnels BIATOSS sont affectés à d'autres composantes de l'université ou simplement « attachés » au bâtiment dans lequel ils travaillent comme les éléments du mobilier... Le nombre de personnels biatoss a diminué, ce qui provoque une dégradation des conditions de travail de tous les personnels ; certaines tâches ont même été privatisées

A la violence de ce regroupement s'est ajouté l'afflux d'étudiant-es professeurs en cette rentrée. Or les postes d'enseignant-es et d'enseignant-es-chercheur-es ont été « gelés » par l'université depuis plusieurs années : l'ESPE a été soumise au même régime d'austérité que le reste de l'université.

Quelles conséquences pour les étudiant-es et les personnels ? En septembre, il manquait au moins 2000 heures de formation sur le site de Nantes et environ 5000 sur l'ensemble de l'ESPE de Nantes : les visites des étudiants stagiaires, obligatoires pour leur titularisation, ne pourront pas être assurées dans le premier degré et une partie du second degré. Les



manifestation du 15 septembre 2015

formateurs ne pourront pas suivre tous les mémoires, ce qui appauvrit considérablement la formation et bloque la validation des

masters. Les emplois du temps changent tout le temps, étudiants et collègues découvrent parfois les changements le jour même ! Les PE stagiaires n'ont pu être accueilli que deux semaines après leur rentrée, ce qui les met dans une situation difficile lors de leur première expérience.

Les responsables sont connus, mais se renvoient la balle : le recteur, qui affecte certains stagiaires à 200 kilomètres de leur ESPE, refuse de financer des postes à l'ESPE ; le président de l'université, qui considère que des efforts déjà suffisants ont été faits pour l'ESPE et que le regroupement sur un seul site « c'est pour votre bien » ; le ministère, qui continue d'affirmer que la formation a été refondée et que tout va bien (merci !).

Pour défendre une formation de qualité dans l'intérêt des étudiants et des élèves, les personnels de l'ESPE se sont mobilisés depuis un an : AG, délégation à la présidence, accueil du CHSCT, lettre ouverte aux décideurs... Ils ont également soutenu et contribué à la mobilisation étudiante du mardi 15 septembre. A l'appel des élus étudiants au conseil d'école de l'ESPE, soutenus par l'intersyndicale des personnels FSU-CFDT-UNSA, les étudiants et formateurs de l'ESPE se sont



La formation part en fumée - manifestation du 15 septembre 2015

rendus en cortège devant le rectorat et ont brûlé des cartables en cartons pour symboliser la formation sacrifiée.

Le résultat de ces mobilisations a été la création depuis la rentrée de 3 postes de formateurs contractuels, mais nous sommes loin du compte : personnels et étudiants continuent d'exiger le rétablissement de bonnes conditions de formation, notamment par la création de postes statutaires de formateurs. Il y en va de la pérennité de la formation, initiale et continue, des enseignants et de l'avenir de l'École. La section FSU de l'ESPE reste vigilante et mobilisée aux côtés des collègues et des étudiants pour que la formation des futurs et nouveaux enseignant-es soit à la hauteur des enjeux.

Mary DAVID
pour la section FSU-ESPE

¹ École supérieure du Professorat et de l'Éducation

Éducation

Dans l'esprit du slogan gouvernemental « *le changement c'est maintenant* », cette rentrée est marquée plus que jamais par une course en avant pour « *changer l'École* », enjeu affiché du quinquennat de Hollande. Mais au regard de la manière dont les choses sont menées - ou plutôt malmenées - nous nous serions bien passés d'être au centre des préoccupations d'un gouvernement dominé par l'idéologie de la réforme pour la réforme.

Petit inventaire à la Prévert des difficultés rencontrées dans notre département, lors de cette rentrée :

- moyens insuffisants pour accueillir les élèves à tous les niveaux, faisant dépasser les seuils pour les effectifs par classe dans de nombreux



établissements : classes à plus de 28 en 6ème, à plus de 30 dans les autres niveaux du collège, à plus de 35 au lycée. *Notre département, très attractif, n'a toujours pas les moyens suffisants pour couvrir la hausse démographique. C'est ce que le collège St Exupéry de La Montagne a découvert amèrement en perdant deux classes (4ème et 3ème) en juin dernier pour seulement 4 élèves de moins. C'est la raison pour laquelle les parents d'élèves, avec les personnels, et le soutien d'élus locaux, se sont mobilisés dès juin, afin de ne pas commencer l'année avec 4 classes de 3ème à 30, 2 classes de 4ème à 29*

et deux autres à 30. La mobilisation, massive et largement médiatisée de septembre, a permis de récupérer les moyens pour une classe.



- tensions accrues entre les équipes et des chefs d'établissement de plus en plus intrusifs et autoritaires ;

- Ouvertures tardives de sections en lycée, pour tenter d'accueillir les élèves sans affectation ou les doublants, alors que la hausse des effectifs (en seconde) est à la fois prévisible et voulue

- augmentation de la charge de travail consécutive à la multiplication des réunions pour motifs divers et variés ;

- une inspection d'académie qui se félicite de recevoir les collègues en audience mais qui ne sait pas entendre et préfère mettre des couvercles quand ça bout ;

- une réduction des postes administratifs (et une mauvaise gestion-anticipation) avec comme conséquence la plus notable cet été : une désorganisation des affectations d'enseignants dans le premier degré ;

- des stagiaires nommés parfois tardivement, sur des supports non prévus à cet effet, les conduisant à se former dans des conditions inacceptables (par exemple en secondaire : pas de tuteur sur place, des classes à examens, plus de deux niveaux, ...) ;

- un point d'indice bloqué depuis 5 ans, aboutissant à



Éducation (suite)

des baisses de salaire (quand les prélèvements obligatoires augmentent), contribuant notamment à la crise du recrutement ;

Comme si cela ne suffisait pas à compliquer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels, le ministère de l'Éducation Nationale a qualifié le collège de « maillon faible » du système éducatif (discréditant les personnels, pourtant demandeurs de « vrais » changements) pour mieux justifier ses multiples réformes :

- une mise en place de la réforme des collèges à la rentrée 2016, allant bien au delà de quelques mesures « médiatiques » (suppression du latin, des sections européennes, ...) car engageant une autre conception du métier, du rôle des hiérarchies (renforcées localement, au niveau pédagogique) et de l'égalité de traitement de tous les élèves ; réforme d'ailleurs prévue en 2006, par un rapport de l'inspection générale des Finances du gouvernement Sarkozy, qui lui donnait des objectifs d'économie ; réforme lancée sur les quatre niveaux, faisant réagir beaucoup de chefs d'établissement confiant qu'ils ne savent pas faire ;

- et cela en parallèle avec des nouveaux programmes mis en place simultanément dans toutes les classes du collège ; programmes manquant de repères annuels, modulables dans chaque collège (selon les

choix locaux d'un conseil restreint et les enseignants disponibles) et réduits pour libérer du temps aux nouveaux dispositifs (projets et aide personnalisée, en classe entière !)

- et pour finir, des modalités d'évaluation des élèves revues et imposées sans débat avec la profession, fondées sur les compétences, instaurant des usines à gaz, sources de travail supplémentaire, qui ne répondent pas au défi d'une évaluation juste et exigeante au service de la réussite des élèves ...

C'est pourquoi la grève du 17 septembre a mobilisé environ 1/3 des collègues dans les collèges et de nombreux collègues du lycée. 300 collègues ont défilé dans les rues de Nantes ce jour-là pour l'abrogation de la réforme des collèges.

Comme en mai, puis en juin, la ministre n'en a pas tenu compte pour rouvrir les discussions, continuant à affirmer que sa réforme est bonne, et qu'il suffit de l'expliquer pour l'adopter. C'est pourquoi la FSU (Snes-Snep-Snuep), avec l'intersyndicale du 2nd degré, appelle les collègues (et les parents d'élèves qui les soutiennent) à se **déplacer massivement à Paris le samedi 10 octobre prochain pour combattre l'idéologie de la réforme pour la réforme.**

Thierry LE BIHAN et Céline PELLA

A vos agendas !

Congrès de la FSU

- **Élections internes** : du 5 au 26 novembre 2015
- **Congrès départemental** à Nantes : mercredi 6 et jeudi 7 janvier 2016
- **Congrès national** au Mans : du lundi 1^{er} au vendredi 5 février 2016



Les quatre thèmes du congrès :

- Éducation, enseignement supérieur et recherche
- Fonction publique, situation des personnels et organisation des services
- Alternatives économiques
- Syndicalisme